

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/5517
20 janvier 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 16 JANVIER 1964, ADRESSEE AU
PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE MINISTRE
DES AFFAIRES EXTERIEURES DU PAKISTAN

D'ordre du Gouvernement pakistanais, j'ai l'honneur de vous prier de convoquer une réunion immédiate du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en vue d'examiner la situation grave qui a surgi dans l'Etat de Jammu et Cachemire. Cette situation procède directement des mesures illégales que le Gouvernement indien continue de prendre afin de détruire le statut spécial de cet Etat, et cela au mépris des résolutions du Conseil de sécurité, notamment de celles du 30 mars 1951 et du 24 janvier 1957, ainsi que des résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, en date des 13 août 1948 et 5 janvier 1949.

Le sinistre dessein du Gouvernement indien visant à supprimer le statut spécial de l'Etat de Jammu et Cachemire avait été révélé, dès le 3 octobre 1963, par Bakhshi Ghulam Muhammad, qui était alors "Premier Ministre" de la partie de l'Etat occupée par l'Inde. Il avait annoncé ce jour-là que "le Gouvernement indien avait donné des instructions pour rapprocher le Cachemire du reste de l'Inde"; "comme première mesure", il avait été décidé de substituer à l'appellation de "Sadr-i-Riyasat" celle de "Gouverneur", et au titre de "Premier Ministre" de l'Etat celui de "Ministre principal", afin de mettre l'Etat sur le même plan que "les autres Etats (provinces) de l'Inde". Bakhshi Ghulam Muhammad avait ajouté que les formalités "constitutionnelles" nécessaires pour effectuer ce changement seraient accomplies par l'Assemblée d'Etat à sa session de mars 1964.

Dans la lettre qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité le 9 octobre 1963 (S/5437), le représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies a appelé son attention sur la mesure ainsi envisagée, qui constitue une violation flagrante de l'engagement pris par l'Inde de respecter les principes énoncés à la fois dans les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan et dans celles du Conseil de sécurité.

En réponse à ladite lettre, le représentant permanent de l'Inde a eu l'audace de prétendre, dans sa lettre en date du 12 novembre 1963 (S/5454), que le Jammu et Cachemire était un Etat de l'Union indienne et faisait donc partie du territoire de l'Union indienne. En d'autres termes, il a contesté la position formelle prise par le Conseil de sécurité dans les résolutions susmentionnées.

Quelques semaines plus tard, Bakhshi Ghulam Muhammad a été remplacé par un nouveau "Premier Ministre" à la solde de Delhi, Shamsuddin, dont l'un des premiers gestes a été de former, sur l'ordre de Delhi, un Cabinet composé de 12 ministres et vice-ministres, dont non moins de sept étaient hindous, alors que l'Etat de Jammu et Cachemire est à forte prédominance musulmane. Il a ensuite renvoyé plus de 100 fonctionnaires de l'Etat, qui, selon ses propres termes, devaient être remplacés par des "hommes de tendance plus laïque et plus nationaliste". En d'autres termes, l'Administration de l'Etat a été débarrassée des fonctionnaires musulmans dont le seul tort était d'être un tant soit peu conscients du statut spécial de leur patrie et de leur droit à l'autodétermination. Ce changement dans la composition du Cabinet et cette épuration ont été effectués sur l'ordre du Gouvernement indien, lequel entend annexer à l'Inde la partie de l'Etat de Jammu et Cachemire occupée par les troupes indiennes.

Le fait que le "Premier Ministre", Bakhshi Ghulam Muhammad, s'était borné à révéler, dans sa déclaration du 3 octobre, le plan déjà mûri par le Gouvernement indien, n'a pas tardé à être confirmé par le Ministre de l'intérieur indien, M. Gulzari Lal Nanda. Le 27 novembre 1963, M. Nanda a esquissé devant le Parlement indien les nouvelles mesures décidées par le Gouvernement indien en vue d'annexer la partie de l'Etat sous occupation indienne. Il a notamment mentionné les mesures suivantes :

- 1) "Le 25 septembre 1963, le Président a ordonné, par décret pris en vertu de l'article 370 de la Constitution, d'appliquer à l'Etat de Jammu et Cachemire le point 26 de la Liste des compétences communes (Liste III) de l'Annexe VII, relatif aux professions juridiques et médicales, ainsi que d'autres dispositions connexes de la Constitution indienne;
- 2) "On envisage d'appliquer à Jammu et Cachemire le point 24 de la Liste des compétences communes, pour ce qui est du régime de la main-d'œuvre dans les mines de charbon;

- 3) "Il a été décidé que les représentants de Jammu et Cachemire au Lok Sabha seraient désignés par voie d'élections directes comme ceux des autres Etats. Cette mesure prendra effet dès la levée de l'état d'urgence;
- 4) "Il a été décidé également que le Sadr-i-Riyasat et le Premier Ministre de Jammu et Cachemire prendraient respectivement les titres de Gouverneur et de Ministre principal. A sa prochaine session, l'Assemblée législative de l'Etat sera saisie d'une proposition à cet effet;
- 5) "L'article 370 figure au titre XXI de la Constitution qui contient des dispositions provisoires et transitoires. Depuis que cet article a été inséré dans la Constitution, de nombreux changements sont intervenus, qui ont aligné l'Etat de Jammu et Cachemire sur le reste de l'Inde. Cet Etat est pleinement intégré dans l'Union indienne. Le gouvernement estime que le moment n'est pas venu de prendre l'initiative d'abroger entièrement l'article 370. Cette abrogation résultera sans aucun doute des nouveaux changements qui seront opérés en consultation avec le Gouvernement et l'Assemblée législative de l'Etat de Jammu et Cachemire. Ce processus dure depuis quelques années, et on peut le laisser se poursuivre de la même manière".

Cette déclaration du Ministre de l'intérieur de l'Inde a été confirmée aussitôt par le Premier Ministre, devant le Parlement indien. Le Pandit Jawarharlal Nehru a précisé que l'article 370 de la Constitution de l'Inde, qui envisage un statut de quasi-autonomie pour l'Etat de Jammu et Cachemire, ferait l'objet d'une "érosion progressive".

Il ressort de ces déclarations que le Gouvernement de l'Inde a délibérément choisi de défier le Conseil de sécurité et d'"intégrer" dans l'Union indienne la partie de Jammu et Cachemire occupée par l'Inde. Cela s'accomplit en violation flagrante de l'engagement, pris par l'Inde, de respecter les principes énoncés dans les deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, qui prévoyaient que la question de l'accession de l'Etat à l'Inde ou au Pakistan serait tranchée par la méthode démocratique d'un plébiscite libre et impartial, tenu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Les membres du Conseil de sécurité se souviendront des assurances données à plusieurs reprises par les représentants de l'Inde et selon lesquelles le Gouvernement de l'Inde n'agirait pas contrairement aux principes des résolutions de la Commission des Nations Unies. Parmi les résolutions qui sont actuellement violées se trouvent les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité le 30 mars 1951 et le 24 janvier 1957. La première de ces résolutions porte notamment, dans son préambule :

"Déclarant que la convocation d'une assemblée constituante dans les conditions recommandées par le Conseil général de la 'Conférence nationale de l'ensemble de l'Etat de Jammu et Cachemire' ainsi que toutes les mesures que cette assemblée pourrait tenter de prendre pour déterminer la structure et l'affiliation futures de l'ensemble de l'Etat de Jammu et Cachemire ou d'une partie quelconque dudit Etat, ne constituent pas des moyens propres à régler le sort dudit Etat conformément au principe mentionné ci-dessus."

La résolution du 24 janvier 1957, après avoir rappelé aux Gouvernements de l'Inde et du Pakistan et aux autorités intéressées les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan le 13 août 1948 et le 5 janvier 1949, porte ce qui suit dans son dispositif :

"Confirme la déclaration qu'il a faite dans sa résolution du 30 mars 1951 et déclare que la convocation d'une assemblée constituante dans les conditions recommandées par le Conseil général de la 'Conférence nationale de l'ensemble de l'Etat de Jammu et Cachemire' ainsi que toutes les mesures que cette assemblée pourrait avoir prises ou pourrait tenter de prendre pour déterminer la structure et l'affiliation futures de l'ensemble de l'Etat de Jammu et Cachemire ou d'une partie quelconque dudit Etat, ou toute action des parties intéressées pour appuyer les mesures susvisées, ne constituent pas des moyens propres à régler le sort dudit Etat conformément au principe mentionné ci-dessus;..."

Dans une deuxième lettre adressée au Président du Conseil de sécurité, le 3 janvier 1964, par le représentant permanent du Pakistan, ce dernier a appelé l'attention du Conseil de sécurité sur la déclaration citée plus haut, faite le 27 novembre par le Ministre de l'intérieur de l'Inde, et il a fait observer que les mesures envisagées par le Gouvernement indien ont de toute évidence pour objet

d'affermir la mainmise de l'Inde sur la majeure partie de l'Etat de Jammu et Cachemire, de démoraliser la population de l'Etat et de faire obstacle à l'établissement de conditions lui permettant d'exercer librement son choix en ce qui concerne son avenir, et qu'elles constituent par conséquent un défi au Conseil de sécurité et aux principes de la Charte des Nations Unies.

Le 14 décembre, le Gouvernement du Pakistan a également adressé au Gouvernement de l'Inde une note de protestation énergique contre les mesures envisagées. Le Gouvernement de l'Inde a repoussé cette protestation, qu'il a qualifiée d'"ingérence injustifiée dans les affaires intérieures de l'Inde".

Mon gouvernement, pour sa part, n'a jamais admis et ne reconnaîtra jamais les revendications que l'Inde formule à l'égard du territoire de Jammu et Cachemire, au mépris du droit d'autodétermination qui a été promis au peuple de l'Etat par les résolutions du Conseil de sécurité et de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, résolutions auxquelles l'Inde a également souscrit.

La politique du Gouvernement indien qui, depuis quinze ans, persiste à fouler aux pieds les droits fondamentaux et inaliénables du peuple de Jammu et Cachemire, et les mesures législatives et administratives, aussi illégales qu'arbitraires, qu'il a prises pour annexer cet Etat, ont créé un climat de crise. C'est ce climat, dans lequel les droits politiques, religieux et culturels du peuple de l'Etat sont traités avec mépris par les gouvernants indiens, qui a rendu possibles des actes criminels de sacrilège et de vandalisme tels que le vol récent du cheveu sacré du saint Prophète Mohammad, commis dans le sanctuaire de Hazratbal, près de Srinagar, et la tentative d'incendier un mausolée musulman à Kishtwar, dans la province de Jammu.

Le sacrilège commis au sanctuaire de Hazratbal a fait exploser l'indignation qui couvait au Cachemire du fait de la politique indienne et qui soulève actuellement le peuple de l'Etat de Jammu et Cachemire occupé par l'Inde contre les récentes mesures indiennes tendant à intégrer cette partie de l'Etat dans l'Union indienne.

Depuis le vol de la Sainte relique, le 26 décembre, la population musulmane de Jammu et Cachemire a laissé éclater sa douleur et sa colère dans des manifestations de masse qui ont paralysé la ville de Srinagar et beaucoup d'autres localités de l'Etat. Ce sacrilège, comme l'a déclaré leur leader, le cheik Abdullah, du fond de sa prison, "est l'aboutissement tragique du processus

de désintégration de la vie politique, morale et spirituelle de notre peuple". D'après les nouvelles parues dans la presse étrangère (New York Times du 30 décembre), des centaines de milliers de musulmans portant le deuil ont défilé jour après jour dans les rues de Srinagar, bravant les rigueurs de l'hiver. Ni les balles, ni les matraques de la police n'ont pu les empêcher de donner libre cours à leur indignation.

On ne saurait mieux décrire les événements de ces journées qu'en citant les dépêches de correspondants étrangers impartiaux.

Le journal Evening Star de Washington a publié la dépêche suivante, envoyée de Srinagar, le 2 janvier, par son correspondant Richard Critchfield :

"Entre 300 000 et 500 000 musulmans en deuil ont continué hier leur procession funèbre, commencée il y a six jours, à la suite du vol du cheveu sacré du Prophète Mohammad, commis le 26 décembre. Dans cette capitale aux pieds de l'Himalaya, presque toute la population est dans la rue et défile toute la journée en réclamant à grands cris la restitution de la Sainte relique.

Hier après-midi, des foules s'étendant à perte de vue ont convergé vers le centre de la ville, pour entendre la parole de leurs chefs religieux, devant la mosquée de Khanyar. Au milieu des vociférations, le peuple de Srinagar a demandé que les processions continuent, toutes affaires cessantes, jusqu'à ce qu'on ait retrouvé le cheveu sacré. Entonné par des milliers d'hommes, un chant funèbre a retenti dans toute la ville, traduisant une douleur qui risquait à chaque instant de se muer en explosion de rage.

Presque tous les hommes de Srinagar ont passé la nuit de mardi à prier pour qu'on leur rende la Sainte relique. Beaucoup demandent déjà à grands cris la libération du cheik Abdullah, l'ex-Premier Ministre dont la popularité ne s'est pas démentie après dix années passées dans les geôles indiennes.

L'indignation gronde à la suite des récentes mesures prises par l'Inde hindoue pour intégrer pleinement le Cachemire dans l'Union indienne."

Dans une seconde dépêche envoyée de Srinagar le 6 janvier, le même correspondant écrivait :

"Sur la Place rouge de Srinagar, à l'endroit même où, il y a 16 ans, le Premier Ministre de l'Inde, M. Nehru, promettait l'autodétermination au Cachemire, des milliers de manifestants ont réclamé aujourd'hui par leurs clamours la libération de leur ancien Premier Ministre, le cheik Abdullah, qui est maintenu en prison depuis 1953 par M. Nehru. /...

"Dans un bruit d'enfer, une foule immense a proclamé que le Cheik Abdullah était le seul à qui elle puisse faire confiance pour identifier le cheveu sacré du prophète Mohammad, dérobé le 26 décembre et retrouvé samedi dernier.

"Tandis qu'All India Radio décrivait 'l'explosion de joie populaire' qui aurait accueilli ici l'annonce qu'un Comité indien d'enquête avait retrouvé la Sainte Relique, les habitants de Srinagar restaient prostrés dans leur deuil, bravant la pluie et la neige pendant des heures. Et leurs leaders annonçaient que le deuil public et la grève générale continueraient jusqu'à la libération du Cheik Abdullah. Ce qui était à l'origine une manifestation religieuse est ainsi devenu un mouvement de rébellion ouverte contre le Gouvernement Bakhshi et contre l'Inde elle-même".

L'effet massif produit par la douleur et les protestations du peuple de Jammu et Cachemire a été si fort et si inattendu que même des correspondants de presse indiens ont dû admettre qu'il y avait comme une "rébellion ouverte contre le Gouvernement Bakhshi et contre l'Inde elle-même". Ecrivant le 8 janvier dans l'Hindustan Times, grand journal de Delhi, sous le titre "Après dix jours de cauchemar, que va-t-il se passer au Cachemire?", un correspondant indien renommé déclare : "les dix jours qui se sont écoulés entre le vol du cheveu du Prophète et sa réapparition fortuite ont fortement ébranlé le Cachemire".

"Tout l'appareil administratif s'était effondré. Les bureaux publics étaient paralysés, les hôpitaux s'étaient vidés de leur personnel, les bureaux de poste avaient cessé de fonctionner, les magasins étaient fermés.

"Le gouvernement n'a manifesté sa présence que pour ordonner au hasard quelques arrestations qui n'ont fait qu'aggraver la situation, car certaines des personnes arrêtées étaient celles-là mêmes qui essayaient de contenir la colère des foules.

"Que va-t-il se passer maintenant? Le mythe de l'emprise de la famille Bakhshi sur le peuple du Cachemire, fable accréditée par les fraudes électorales, a perdu toute consistance. Il est inconcevable que le Gouvernement du Cachemire puisse être rendu à des hommes exposés qui, tout le monde a pu le voir, n'avaient aucun appui dans le peuple."

Il y a lieu de rappeler ici que, dans le passé, les représentants de l'Inde ont soutenu maintes fois devant le Conseil de sécurité que les "élections" tenues au Jammu et Cachemire depuis 1948, sous le double joug de l'occupation militaire indienne et du régime Bakshhi avaient été "libres et sincères" et qu'il fallait accepter les votes émis en faveur de l'accession et de l'annexion à l'Inde par les Assemblées issues de ces élections truquées.

Ces manifestations et cette grève générale ne traduisent pas seulement le ressentiment d'un peuple opprimé qui se sent outragé dans ses sentiments religieux les plus profonds, elle sont aussi l'expression du dépit et de la vive indignation que lui inspirent les manoeuvres du Gouvernement indien qui veut annexer de force sa patrie. Le Guardian de Manchester du 31 décembre écrivait à ce propos :

"Les désordres qu'a déclenchés ces derniers jours dans Srinagar, la capitale de l'Etat, la disparition d'une relique sacrée sont d'un autre ordre que les heurts entre communautés qui s'étaient produits plus au Sud, mais ils ne sont guère moins graves aux yeux du Gouvernement indien. La colère des manifestants semble dirigée principalement, non pas contre leurs concitoyens hindous, mais contre le Gouvernement de l'Etat du Cachemire, dont les membres sont musulmans. Les bâtiments qu'ils ont incendiés abritaient des services publics, un poste de police, et deux cinémas appartenant à un ancien Ministre principal (Bakshi Ghulam Muhammad) ...

"L'impression générale - que partagent même beaucoup d'Indiens - est que dans un plébiscite, la majorité des Cachemiriens opteraient pour le Pakistan et non pour l'Inde; c'est en partie pour cette raison que M. Nehru refuse depuis longtemps le plébiscite auquel il avait donné son accord et que les élections au Cachemire, contrairement à celles qui se tiennent dans les provinces non disputées de l'Inde, n'ont même pas l'apparence d'élections libres et démocratiques. Mais des citoyens qui ne peuvent exprimer leurs sentiments politiques par le scrutin trouvent souvent (du moins dans des pays non totalitaires comme l'Inde, et même le Cachemire) des moyens plus violents de manifester leur opposition."

L'Economist (de Londres) du 4 janvier a également souligné cet aspect des événements qui ont mis en échec le régime colonial indien dans l'Etat :

"La tension au Cachemire - ou à propos du Cachemire - a monté depuis la démission, il y a trois mois, de l'ancien Premier Ministre, Bakhshi Ghulam Muhammad. L'un de ses derniers actes a été d'annoncer certains changements constitutionnels (sur lesquels l'Assemblée législative de l'Etat devra se prononcer prochainement) qui serviraient à intégrer l'Etat plus étroitement dans l'Inde. Le Pakistan a aussitôt protesté, et il s'est produit depuis une série d'incidents de frontière. En même temps, on observe à New Delhi des pressions, auxquelles le Gouvernement indien s'efforce de résister en faveur de l'abrogation de l'article de la Constitution indienne qui garantit le statut spécial du Cachemire.

"Cette idée est appuyée vigoureusement, voire violemment, par l'opposition hindoue au Jammu, qui forme le Sud, principalement peuplé d'Hindous, de l'Etat du Cachemire. Lorsque le nouveau Premier Ministre M. Khwaja Shamsuddin et ses collègues ont rejoint leurs quartiers d'hiver dans la ville de Jammu, ils ont été accueillis par une volée de briques, et cette manifestation a fait 90 blessés. L'incident a eu le double effet d'exciter la colère de ceux des Cachemiriens qui ne veulent pas de liens plus étroits avec l'Inde, et d'allumer des haines religieuses dont la Vallée, dans l'ensemble, était notoirement indemne. Le vol de la sainte relique est l'étincelle qui aura mis le feu aux poudres."

La "rebellion ouverte contre le Gouvernement Bakhshi (et son héritier Shamsuddin) et l'Inde elle-même" se poursuit. Bien que les autorités indiennes d'occupation aient intensifié la terreur et la répression, le peuple de Jammu et Cachemire est décidé à continuer sa lutte héroïque et pacifique pour obtenir la libération du Cheik Abdullah et la fin de la domination indienne.

Bien que l'on ait prétendu que la sainte relique était retrouvée, la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire sous occupation indienne reste extrêmement tendue et explosive.

L'Etat est mis au secret derrière un rideau opaque. L'Inde ne laisse filtrer que de rares nouvelles. Tout ce que l'on sait, c'est que l'Administration est encore paralysée. La répression et la terreur règnent dans tout le pays. L'armée indienne a reçu des renforts. Pourtant, le peuple est décidé à poursuivre sa lutte. Le Comité d'action qui réunit tous les partis a demandé à la population de suspendre toute activité normale jusqu'à ce que le gouvernement accepte ses demandes, y compris la libération de tous ceux qui ont été arrêtés au cours des dix jours, et une enquête judiciaire impartiale au sujet du sacrilège commis.

Depuis les incidents de Hazratbal et de Kishtwar et les mesures répressives qui ont suivi au Cachemire occupé par les Indiens, l'opinion publique est en émoi dans le Cachemire Azad et au Pakistan. La tension a atteint le point critique. Elle a entraîné quelques incidents regrettables qui ont eu lieu, le 3 janvier, dans les districts de Khulna et de Jessore, aux dépens de la minorité indienne. Néanmoins, ces incidents ont été aussitôt réprimés et l'ordre a été rétabli. A la session annuelle du Congrès national indien, qui s'est tenue il y a quelques jours, les dirigeants ont fait des déclarations incendiaires au sujet de la situation à Khulna et à Jessore. Le Ministre de l'intérieur de la République indienne, M. Gulzarilal Nanda, parlant à la tribune du parti le 9 janvier, a menacé de prendre "des mesures appropriées pour parer à la situation créée par les heurts entre communautés survenus à Khulna et à Jessore, dans le Pakistan oriental". Quelques heures après ces discours, les actes de violence et d'assassinat se multipliaient contre la minorité musulmane à Calcutta, dans le Bengale occidental (districts des 24 Parganas, de Hoogly, de Howrah, de Burdwan) et dans d'autres régions. Par la suite, il y a eu un peu partout des massacres de musulmans et de nombreux cas d'incendie volontaire, de pillage et de destruction de biens musulmans. D'après une agence de presse étrangère, le nombre des morts aurait atteint deux cents en moins de trois jours. Dans la seule journée du 12 janvier, 14 000 réfugiés musulmans sont

arrivés du Bengale occidental au Pakistan oriental, poussés par la terreur. Le lendemain, ce chiffre dépassait 20 000.

Le même jour, le Président du Pakistan a lancé un appel très ferme au peuple en lui demandant de rester calme et en soulignant la nécessité de maintenir la paix entre les communautés malgré l'émoi suscité par les événements tragiques du Bengale occidental et la provocation qu'ils constituaient. Il a également adressé un appel pressant au Président de l'Inde pour qu'il prenne des mesures immédiates et efficaces afin de rétablir l'ordre à Calcutta, déchirée par les émeutes, et dans les autres régions du Bengale occidental, de manière à redonner confiance à la minorité musulmane et à permettre aux réfugiés musulmans de retourner chez eux, pour le plus grand bien tant de l'Inde que du Pakistan. Il ne pouvait s'empêcher de penser, a-t-il ajouté, "qu'en recourant ainsi à la violence afin de provoquer l'exode des musulmans du Bengale occidental vers le Pakistan oriental, certains éléments de la majorité hindoue du Bengale occidental avaient puisé un encouragement dans la politique suivie depuis deux ans par le Gouvernement indien, malgré nos protestations et nos appels à l'effet d'expulser les habitants musulmans des districts indiens limitrophes du Pakistan oriental. L'effectif des réfugiés qui se sont ainsi présentés aux autorités du Pakistan oriental atteignait déjà le chiffre de 95 613 à la fin du mois de décembre. A ce chiffre, il convient maintenant d'ajouter les 20 000 musulmans terrorisés qui viennent d'arriver au Pakistan oriental pour échapper aux émeutes du Bengale occidental.

Mon gouvernement note avec regret et consternation que l'ordre n'est pas encore rétabli à Calcutta et au Bengale occidental. On continue de tuer, d'incendier, de piller sans rime ni raison. Le nombre des victimes ne cesse de croître. Rien qu'à Calcutta, il y a eu 500 incendies volontaires. Soixante quinze mille musulmans se trouvent sans abri à Calcutta même ou sont dispersés le long des routes. Les troubles ont même gagné un nouveau district du Bengale occidental, celui de Nadia. Des milliers de personnes continuent à se réfugier au Pakistan oriental.

Les heurts entre communautés, à Calcutta et au Bengale occidental et la situation critique qui règne au Cachemire ont pour origine le même mal profondément enraciné : la négation des droits de l'homme par l'Inde. Les émeutes communautaires actuelles ne sont pas les premières du genre. Depuis les grandes émeutes de 1950, la haine de la population hindoue s'est déchaînée plus de 500 fois contre les Musulmans de l'Inde.

Les agissements du Gouvernement de l'Inde depuis que Bakhshi Ghulam Muhammad a annoncé son intention d'accélérer "l'intégration" de l'Etat de Jammu et Cachemire dans l'Union indienne, les outrages commis à Hazratbal et à Kishtwar, le régime de répression que les Indiens ont instauré depuis dans cet Etat tout en le cachant au reste du monde, puis l'épidémie de meurtres, de pillages et d'incendies qui a sévi à Calcutta et dans d'autres districts du Bengale occidental ont créé une situation extrêmement tendue et explosive dans l'Azad Cachemire et dans tout le Pakistan. Les relations entre l'Inde et le Pakistan se sont dangereusement tendues. A moins que les procédures pacifiques de l'ONU ne se montrent capables d'arrêter la politique arbitraire et dangereuse que l'Inde pratique à l'égard de l'Etat de Jammu et Cachemire et d'amener ce pays à respecter les droits de la population musulmane de cet Etat et de l'Union indienne, le peuple de l'Azad Cachemire et celui du Pakistan risquent, en désespoir de cause, de s'engager dans une autre voie.

J'ai donc l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de prier Votre Excellence de bien vouloir convoquer immédiatement le Conseil de sécurité pour qu'il examine la grave tournure que la situation a prise dans le Jammu et Cachemire occupé par les Indiens et le danger qui en résulte pour la paix dans cette région.

Veuillez agréer etc.

Le Ministre des affaires extérieures
du Pakistan,

(Signé) Zulfikar Ali BHUTTO

